

DECRYPTAGE INFIRMIER

LE POINT SUR LES NOUVELLES MESURES SALARIALES

Évolutions salariales du traitement de base d'un infirmier ayant intégré en qualité de stagiaire AP-HP. Nord en 2018 et titularisé en 2019

2020	Echelon 1 après un an d'exercice	Avant le Ségur 1 736€ net mensuel	Traitement de base avec : <ul style="list-style-type: none"> • Prime Infirmière • Prime de début de carrière • Indemnité de résidence • Indemnité spéciale de sujétion  Soit une augmentation de 290€ net après un an d'exercice
2020	Ségur 1 Volet 1 Paie septembre 2020	90€ net mensuel	
2020	Ségur 1 Volet 2 Paie décembre 2020	93€ net mensuel	
Code bulletin de paie CW0 CW1		soit 183€ net (220€ brut)	
2021	Ségur 2 Mise en oeuvre décembre 2021 et rétroactivité octobre 2021	107€ net mensuel	
		Après le Ségur 1 & 2 2 026€ net mensuel	

Dispositifs complémentaires et primes

2018	Prime d'installation <i>(versée une fois en début de carrière)</i>	1 800€ net annuel
	Prime de service <i>(versée en deux fois annuellement)</i>	1 400€ net annuel
2019	Prime d'attractivité territoriale <i>(versée annuellement et selon éligibilité)</i>	400€ net annuel
	Aide à l'installation en fonction de vos revenus fiscaux	Jusqu'à 1000€ net
2022	Prime d'engagement collectif annuel	148€ net annuel
2022	Heures supplémentaires contractualisées	Rémunérées +50% dans la limite de 20h mensuelle
2022	Contrat d'allocation études rétroactif pour les jeunes diplômés <i>(versée en une fois)</i>	7 500€ net



Une question, une information sur les CAE ?

➡ direction.rh.aphp-nord@aphp.fr

Vous souhaitez en savoir plus sur les avantages à nous rejoindre

et postes disponibles, **rendez-vous sur cette plateforme** ➡